IRM | institut du risk management

Procédure d'inscription pour un début de formation en janvier 2020

L'épreuve écrite se déroulera
Mercredi 25 septembre 2019 – 9h30 à 12h30
Lieu de l'examen sera confirmé début septembre 2019

Les candidats peuvent déposer leur dossier de candidature jusqu'au 9 septembre 2019, par mail, en **1 seul fichier PDF (sauf photo d'identité à joindre en format jpg),** à l'adresse mail contactcea@institut-du-risk-management.fr

Le dossier doit comprendre les 8 éléments suivants :
1 – la fiche d'inscription dûment complétée et signée avec le cachet de l'entreprise
2 – un curriculum vitae
3 – la photocopie des diplômes de niveau Bac + 5
4 – une lettre de motivation, avec signature manuscrite
5 – une lettre de parrainage de l'entreprise (lettre d'un référent hiérarchique qui soutient le projet professionnel du candidat) sur papier entête et signature manuscrite
6 – une lettre d'engagement financier l'entreprise pour le coût de la formation qui s'élève à 9 300 € en 2020, signée et tamponnée
7 – une photo d'identité en format jpg, en couleur et en bonne qualité
8 – un virement bancaire d'un montant de 260 € correspondant aux frais d'inscription à la procédure de sélection, RIB sur demande à l'envoi du dossier (possibilité d'un chèque à l'ordre de l'IRM). Si une facture est nécessaire pour effectuer le paiement, vous devez en faire la demande par mail en indiquant le nom et la personne concernée, l'entité juridique et l'adresse exacte à mentionner sur la facture. **Dans tous les cas le règlement doit être impérativement effectué au plus tard le 7 septembre 2019, faute de quoi le participant ne sera pas convoqué à l'épreuve de sélection.**

Les candidats qui ont suivi les cycles de perfectionnement doivent seulement compléter leur dossier avec l'accord de prise en charge de l'entreprise pour les frais de formation, le règlement des frais d'inscription de 260 € et la fiche d'inscription.

Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Si les conditions d'éligibilité sont réunies, le candidat recevra à son adresse mail personnelle, la convocation à l'épreuve écrite (courant semaine 38).